

DISPOSITIFS RALENTISSEURS ET RAMPE D'ACCES PLATEAU

Améliorez la productivité de votre entreprise en faisant confiance à la préfabrication



- Eléments trapézoïdaux et sinusoïdaux conformes à la législation en vigueur.



- Dispositifs surélevés sur la voie publique.



- Revêtements de surface multiple : pierres naturelles, clinkers, ...

RALENTISSEURS DE TRAFIC

A. Description

Les ralentisseurs sont constitués de dalles en béton armé et sont préfabriqués en usine. Le revêtement de surface est obtenu par l'utilisation de pavés en pierre naturelle ou en béton, sertis au moment de la fabrication.

B. Prescriptions suivant le cahier des charges type «Qualiroute» chapitre G 7 - dispositifs de sécurité et de modération de la vitesse.

1. Matériaux

Ils répondent aux prescriptions techniques du susdit Cahier des Charges, chapitre C

- Ciment : C.8
- Mortier : C.13
- Béton : C.14
- Acier : C.16
- Adjuvant pour béton, mortier et coulis : C.17
- Pavés (marquage) : C.29

2. Etude et composition

Les éléments sont préfabriqués à partir de béton auto-compactant à base de ciment CEM I 52,5 R LA gris ayant une classe de résistance C 35/45, une classe d'environnement EE4 et une classe de consistance S5. Le calibre maximum des granulats est de 22 mm.

Les éléments sont capables de résister au passage d'un essieu de 13 tonnes.

Le revêtement des éléments est réalisé au moyen de pavés (naturel ou de béton).

Ceux-ci forment avec la dalle un ensemble monolithique.

Les dimensions des pièces, leur profil ... sont décrits dans les documents d'adjudication.

L'attention de l'auteur de projet est attirée sur la législation en vigueur (Arrêté Royal du 3 mai 2002, paru au Moniteur Belge le 31 mai 2002, modifiant l'Arrêté Royal du 9 octobre 1998).

Les peignes des ralentisseurs de trafic sont réalisés soit avec des pavés en béton blanc, soit en pierres naturelles blanches. La blancheur du béton blanc correspond aux spécifications du § H.1.3.3.7. (qualité optique pour béton de ciment blanc).

3. Fabrication

Les éléments sont fabriqués en usine. Toutes les dispositions sont prises afin d'empêcher toute fuite de mortier ou de laitance sur le revêtement pendant le bétonnage. Lors de l'utilisation de pavés en pierre naturelle, le jointoiement sera réalisé après décoffrage conformément au § G.4.2.1.2.6.3. (joints en mortier de ciment).

Les pavés en béton de ciment sont posés « bord à bord » sans joint.

Les éléments sont pourvus des accessoires de manutention nécessaires au stockage et à la mise en œuvre. Ils sont disposés de manière à ne pas endommager les pièces durant leurs manutentions.

Après mise en œuvre, ils sont rendus invisibles par l'insertion et scellement d'un pavé du revêtement.

4. Mise en oeuvre et en service

Elles diffèrent suivant le type de revêtement routier (réseau I, II ou III) et les sollicitations inhérentes au trafic.

Par conséquent, la mise en œuvre doit être conforme au § G.7.1.2.3.4. et la mise en service au § G.7.1.2.3.5.

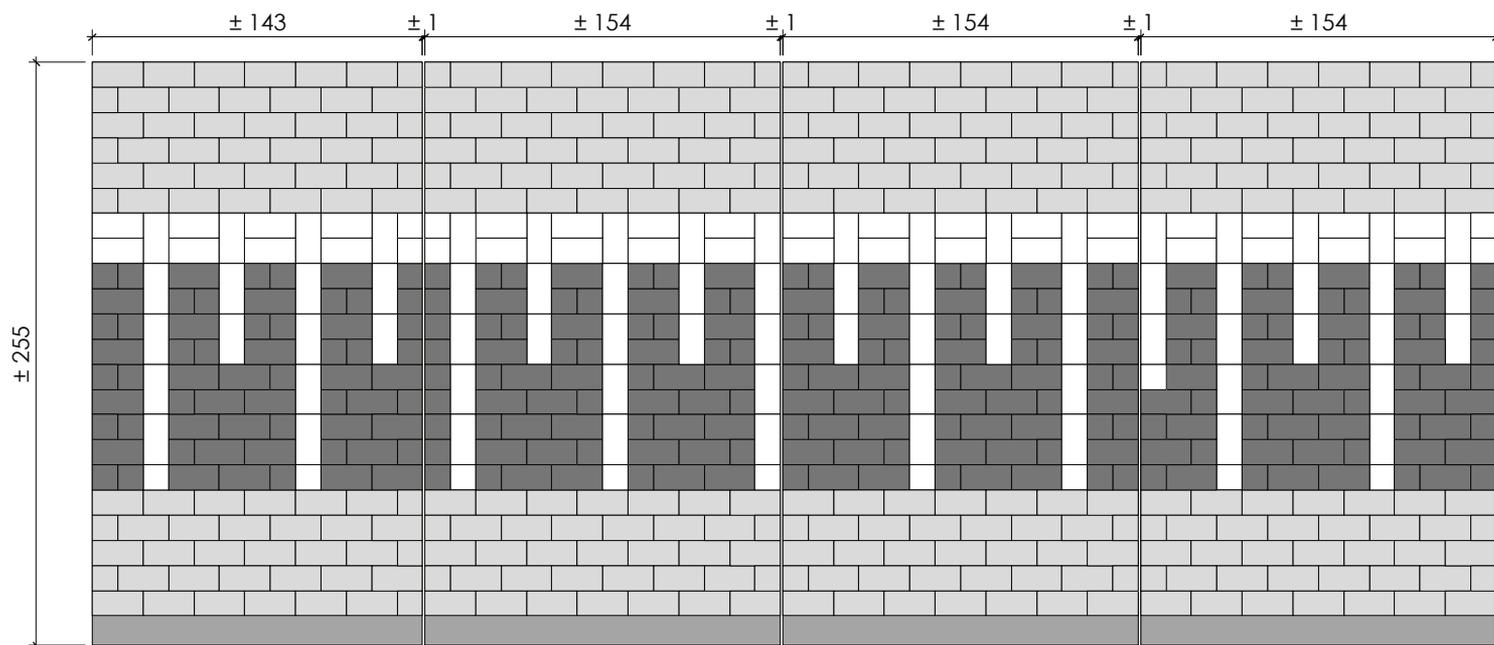
Toute circulation est interdite pendant les 7 premiers jours qui suivent la mise en œuvre des éléments.

RALENTISSEURS PAVES

S240

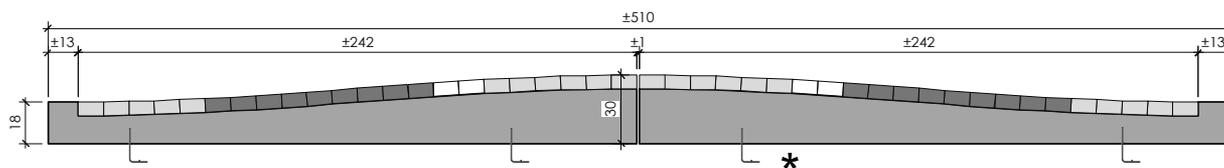
Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

S240-12



Axe voirie

pente max pour rampe soit 1%



* Option : barres dépassantes

Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : S240 - 12 (ht. 12cm)

RALENTISSEUR SINUSOIDAL TYPE 240 : S 240 - 12
 L > 5.00 M , pente moy. 5 % , long. l. rampe 2.40 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

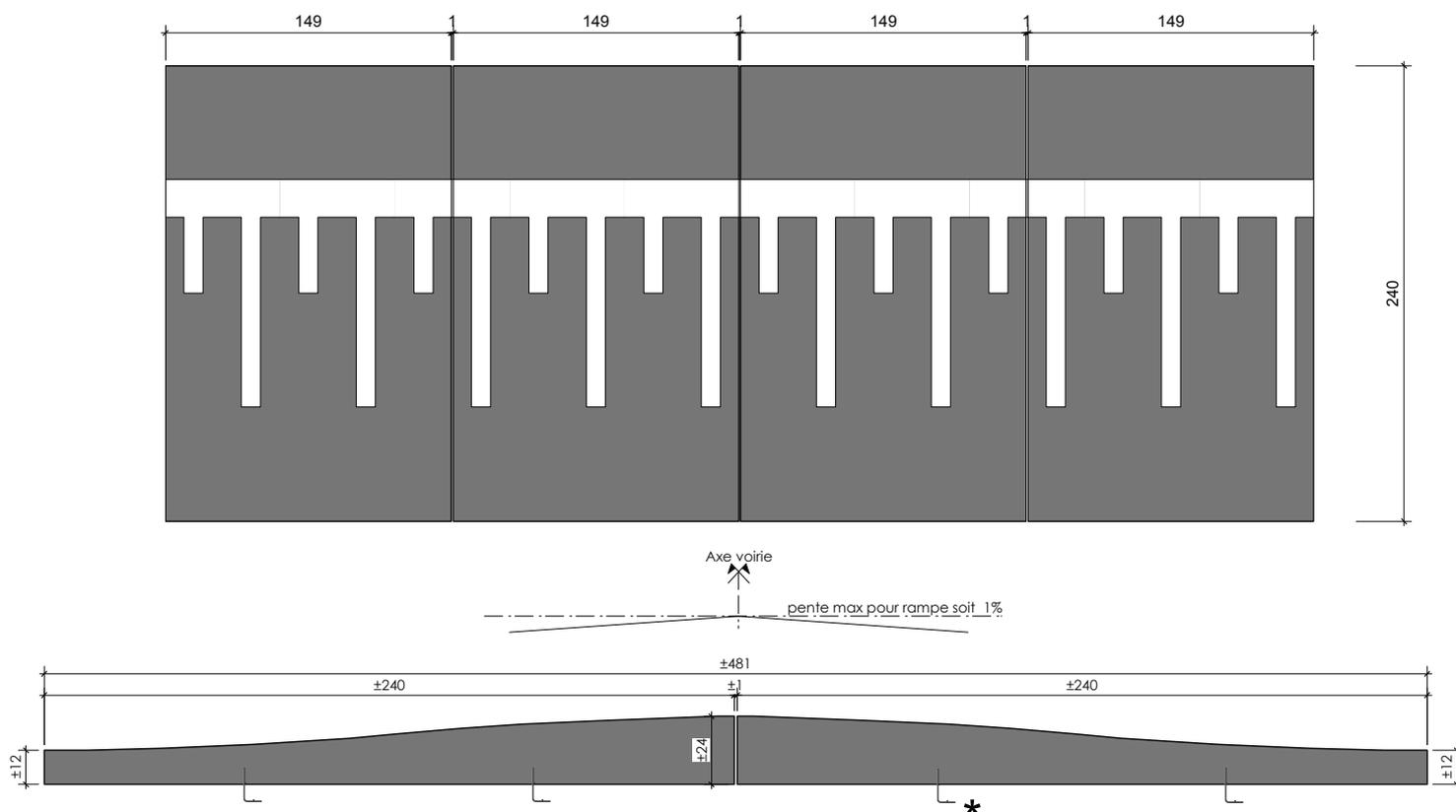
RALENTISSEURS BETON MATRICE OU LISSE

S240

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

S240-12

Surface matricée avec marquage thermoplastique



* Option : barres dépassantes

Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : S240 - 12 (ht. 12cm)

RALENTISSEUR SINUSOIDAL TYPE 240 : S240 - 12
L > 8.00 M , pente moy. 5 % , long. l. rampe 2.40 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEE

Sinusoïdaux ou trapézoïdaux

A. Description

Les rampes pavées sont constituées de dalles en béton armé et sont préfabriquées en usine. Le revêtement de surface est obtenu par l'utilisation de pavés en pierre naturelle ou en béton, sertis au moment de la fabrication.

B. Prescriptions suivant le cahier des charges type «Qualiroute» chapitre G 7 - dispositifs de sécurité et de modération de la vitesse.

1. Matériaux

Ils répondent aux prescriptions techniques du susdit Cahier des Charges, chapitre C

- Ciment : C.8
- Mortier : C.13
- Béton : C.14
- Acier : C.16
- Adjuvant pour béton, mortier et coulis : C.17
- Pavés (marquage) : C.29

2. Etude et composition

Les éléments sont préfabriqués à partir de béton auto-compactant à base de ciment CEM I 52,5 R LA gris ayant une classe de résistance C 35/45, une classe d'environnement EE4 et une classe de consistance S5. Le calibre maximum des granulats est de 22 mm.

Les éléments sont capables de résister au passage d'un essieu de 13 tonnes.

Le revêtement des éléments est réalisé au moyen de pavés (naturel ou de béton).

Ceux-ci forment avec la dalle un ensemble monolithique.

Les dimensions des pièces, leur profil ... sont décrits dans les documents d'adjudication.

L'attention de l'auteur de projet est attirée sur la législation en vigueur (Arrêté Royal du 3 mai 2002, paru au Moniteur Belge le 31 mai 2002, modifiant l'Arrêté Royal du 9 octobre 1998).

Les peignes des ralentisseurs de trafic sont réalisés soit avec des pavés en béton blanc, soit en pierres naturelles blanches. La blancheur du béton blanc correspond aux spécifications du § H.1.3.3.7. (qualité optique pour béton de ciment blanc).

3. Fabrication

Les éléments sont fabriqués en usine. Toutes les dispositions sont prises afin d'empêcher toute fuite de mortier ou de laitance sur le revêtement pendant le bétonnage. Lors de l'utilisation de pavés en pierre naturelle, le jointoiement sera réalisé après décoffrage conformément au § G.4.2.1.2.6.3. (joints en mortier de ciment).

Les pavés en béton de ciment sont posés « bord à bord » sans joint.

Les éléments sont pourvus des accessoires de manutention nécessaires au stockage et à la mise en œuvre. Ils sont disposés de manière à ne pas endommager les pièces durant leurs manutentions.

Après mise en œuvre, ils sont rendus invisibles par l'insertion et scellement d'un pavé du revêtement.

4. Mise en oeuvre et en service

Elles diffèrent suivant le type de revêtement routier (réseau I, II ou III) et les sollicitations inhérentes au trafic.

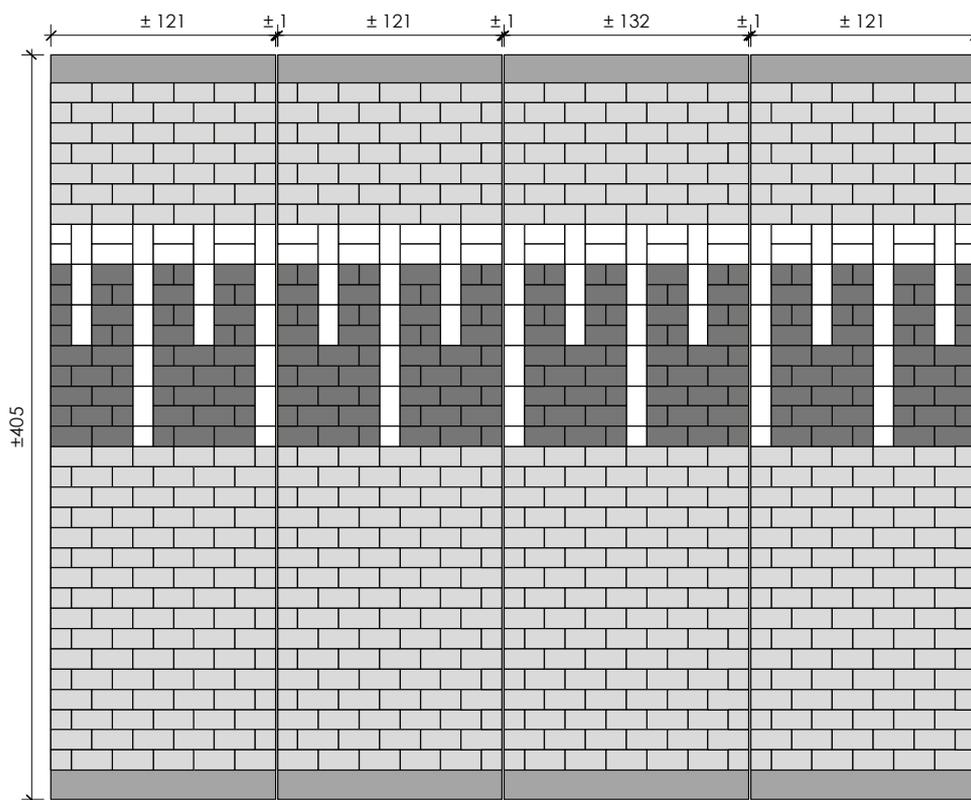
Par conséquent, la mise en œuvre doit être conforme au § G.7.1.2.3.4. et la mise en service au § G.7.1.2.3.5.

Toute circulation est interdite pendant les 7 premiers jours qui suivent la mise en œuvre des éléments.

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEE S380

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

S380-15

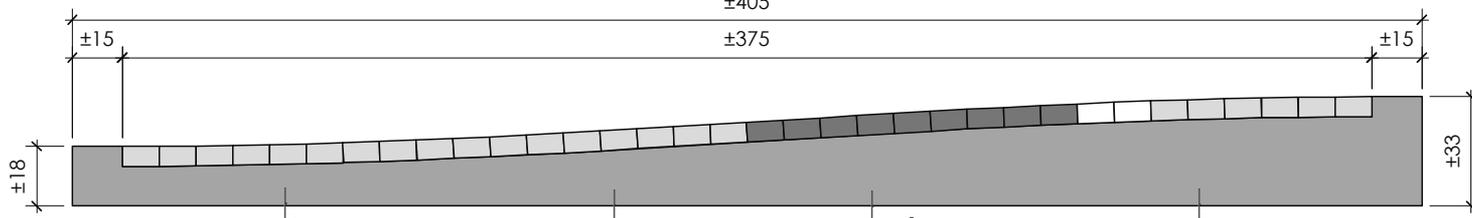


Axe voirie

pente max pour rampe soit 1%

±405

±375



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

* Option : barres dépassantes

CODE DE FABRICATION : S380 - 15 (ht. 15cm)

RAMPE D'ACCES SINUSOIDALE TYPE 380 : S380 -12
L>5.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 3,80 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

Copyright © PREFER 2012

prefer 

07/04/2020

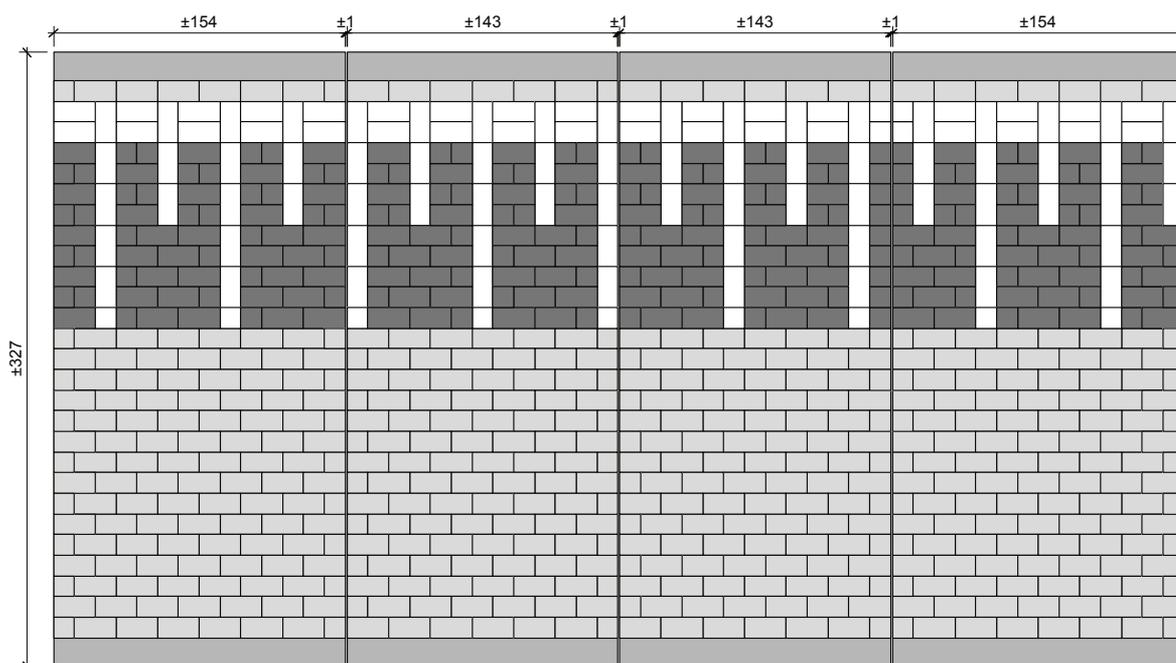
Siège administratif | Sart d'Avette 110 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 273 72 00 | F +32 4 275 65 09
Blocs Flémalle | Quai du Halage 3 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 233 18 03
Blocs Hermalle-sous-Huy | Rue du Pont 13 | BE 4480 Engis | T +32 85 31 18 75
Hourdis Flémalle | Espace Phénix | Rue de la Digue 20 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 234 83 40
Préfabrication Flémalle | Espace Phénix | Rue de la Digue 20 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 234 83 40
Traverses Sclessin | Rue Ernest Solvay 208 | BE 4000 Liège | T +32 4 254 20 25
www.prefer.be | info@prefer.be | Prefer member of Portier group

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEES

T300

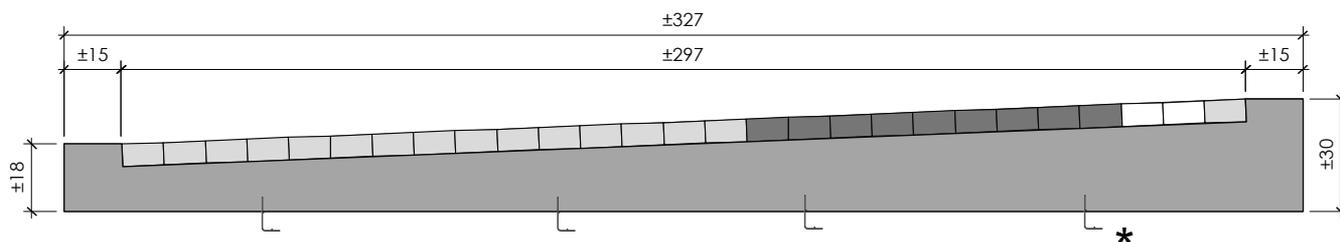
Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

T300-12



Axe voirie

pente max pour rampe soit 1%



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : T300 - 12 (ht. 12cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 300 : T300 - 12
 L>5.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 3,00 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

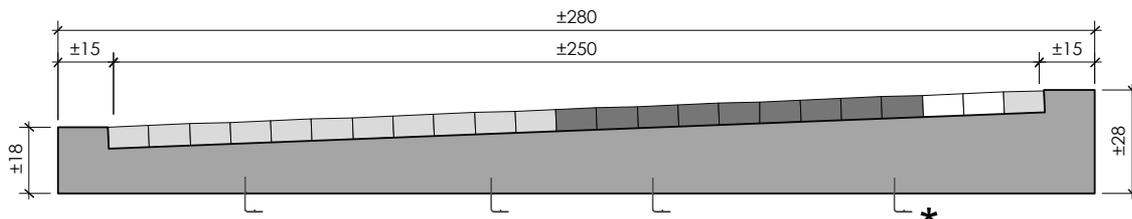
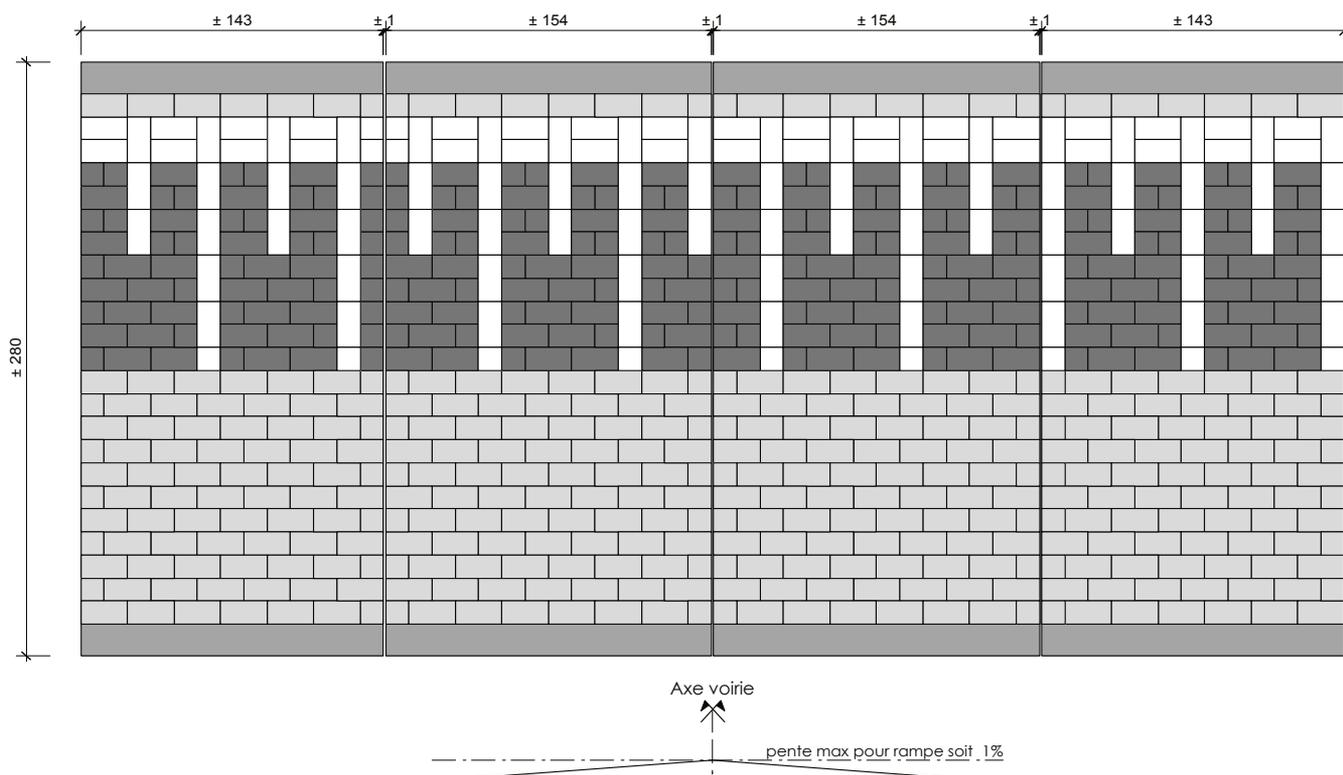
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEES

T250

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

T250-10



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : T250 - 10 (ht. 10cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 250 : T 250 - 10
 L > 8.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 2.50 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2016

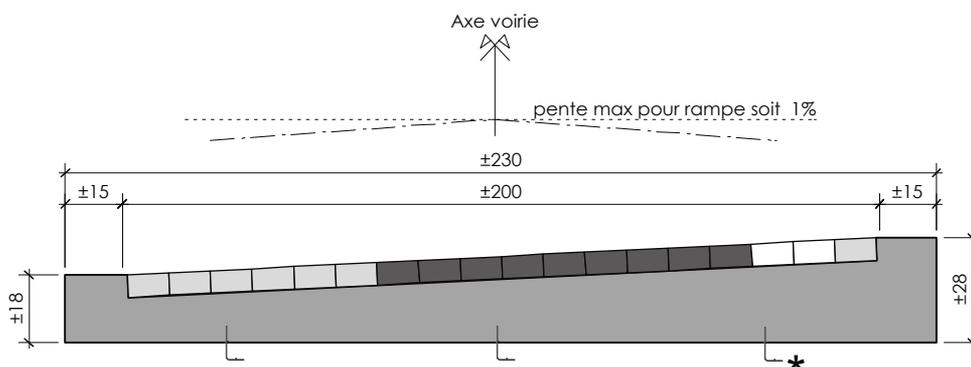
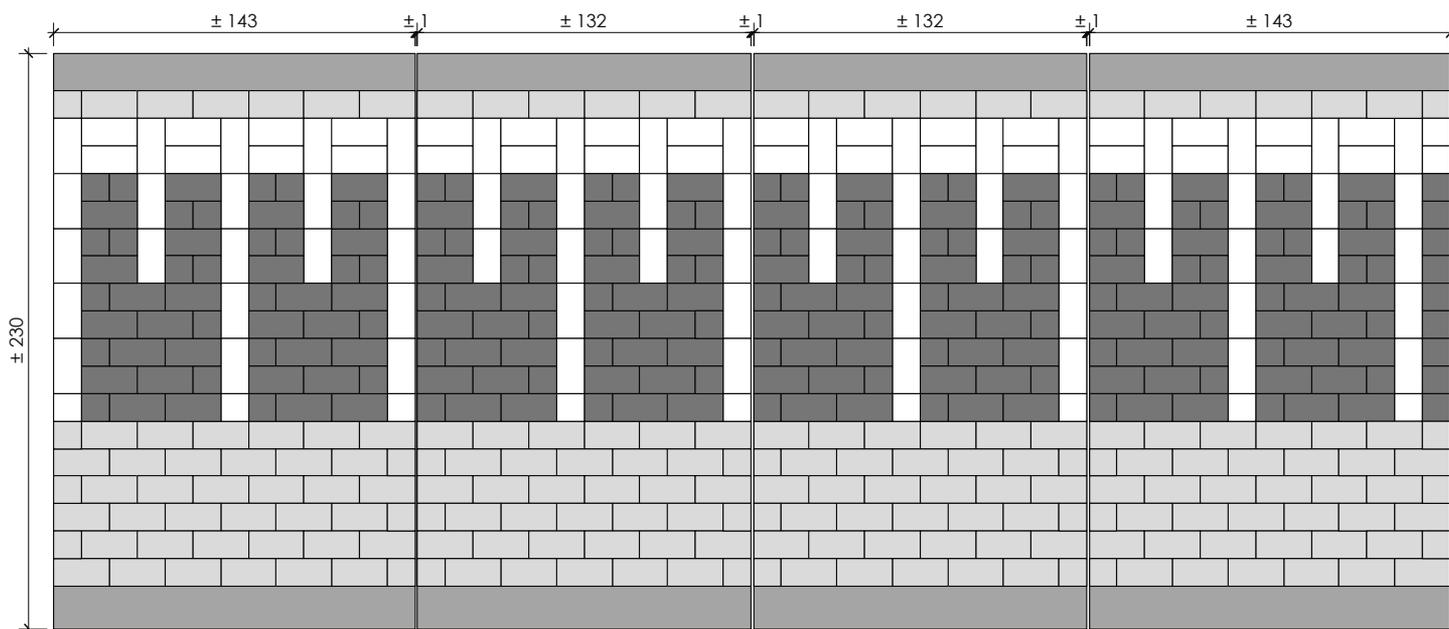
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEES

T200

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

T200-10



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris foncé
Pavé 22/11/6 Gris	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : T200 - 10 (ht. 10cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 200 : T 200 - 10
 L > 5,00 M , pente moy. 5 % , long. l. rampe 2,00 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

* Option : barres dépassantes

RAMPE D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES Sinusoïdaux ou trapézoïdaux

A. Description

Les rampes matricées sont constituées de dalles en béton armé et sont préfabriquées en usine. Le revêtement de surface est obtenu par l'utilisation d'une matrice spécialement élaborée tant au niveau de la texture de surface que de l'emplacement des traits de couleur blanche de signalisation.

B. Prescriptions suivant le cahier des charges type «Qualiroute» chapitre G 7 - dispositifs de sécurité et de modération de la vitesse.

1. Matériaux

Ils répondent aux prescriptions techniques du susdit Cahier des Charges, chapitre C les concernant :

- Ciment : C.8
- Mortier : C.13
- Béton : C.14
- Acier : C.16
- Adjuvant pour béton, mortier et coulis : C.17
- Marquage : C.52.1.1.4

2. Etude et composition

Les éléments sont préfabriqués à partir de béton coloré auto-compactant à base de ciment CEM I 52,5 R LA gris ayant une classe de résistance C 35/45, de classe d'exposition EE4 et de classe de consistance S5.

Le calibre max. des granulats est de 22 mm.

Les éléments sont capables de résister au passage d'un essieu de 13 tonnes.

Les dimensions des pièces, leur profil... sont décrits dans les documents d'adjudication.

L'attention de l'auteur de projet est attirée sur la législation en vigueur (Arrêté Royal du 3 mai 2002, paru au Moniteur Belge le 31 mai 2002, modifiant l'Arrêté Royal du 9 octobre 1998). Les peignes des ralentisseurs de trafic sont réalisés au moyen de traits blancs thermoplastiques placés par fusion sur les emplacements prévus à cet effet.

3. Fabrication

Les éléments sont fabriqués en usine.

Les éléments sont pourvus des accessoires de manutention nécessaires au stockage et à la mise en œuvre.

Ils sont disposés de manière à ne pas endommager les pièces durant leur manutention. Après mise en œuvre, ils sont rendus invisibles par le remplissage de l'orifice avec un mortier de scellement de couleur noire.

4. Mise en oeuvre et en service

Elles diffèrent suivant le type de revêtement routier (réseau I, II ou III) et les sollicitations inhérentes au trafic.

Par conséquent, la mise en œuvre doit être conforme au § G.7.1.2.3.4. et la mise en service au § G.7.1.2.3.5.

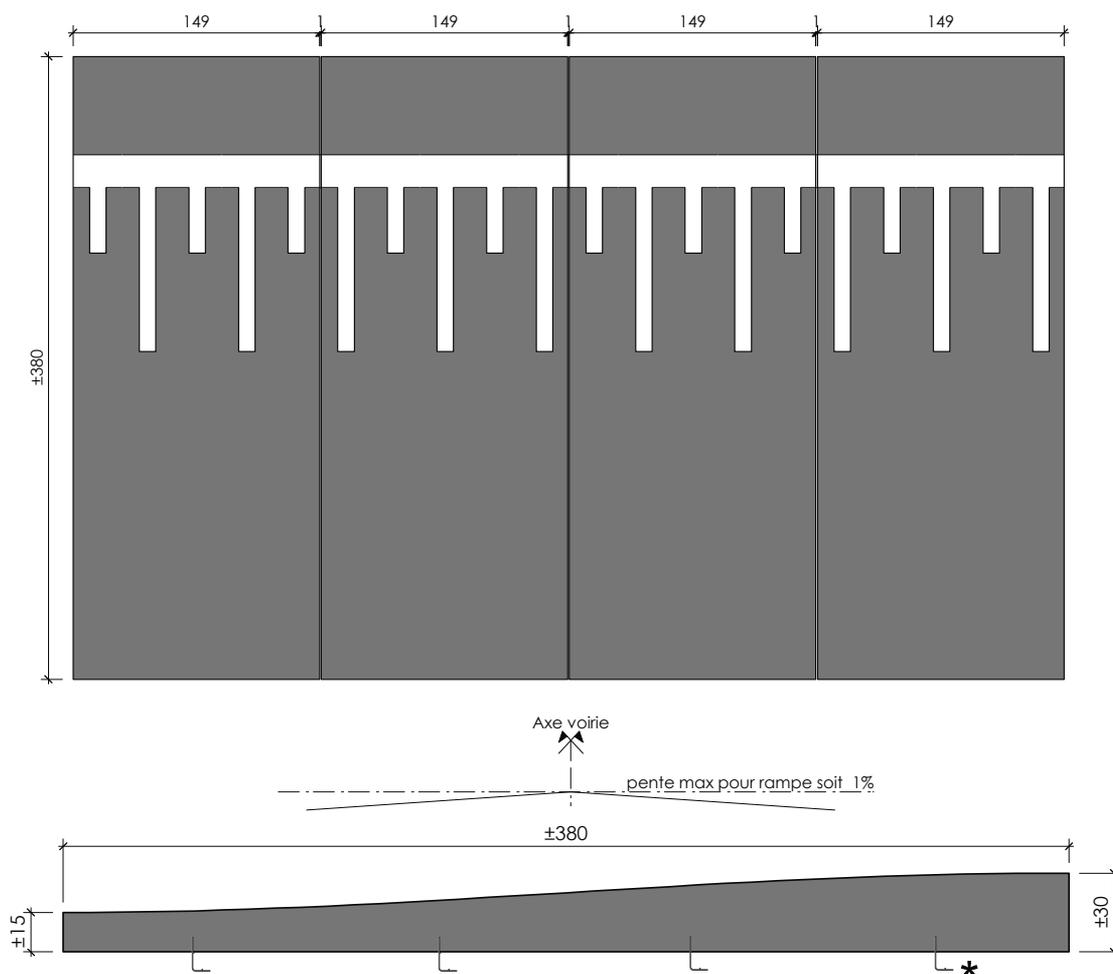
Toute circulation est interdite pendant les 7 premiers jours qui suivent la mise en œuvre des éléments.

RAMPES D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES S380

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

S380-15

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : S380 - 15 (ht. 15cm)

* Option : barres dépassantes

RAMPE D'ACCES SINUSOIDALE TYPE 380: S380-15
L > 8.00 M, pente moy. 4 %, long. l. rampe 3.80 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

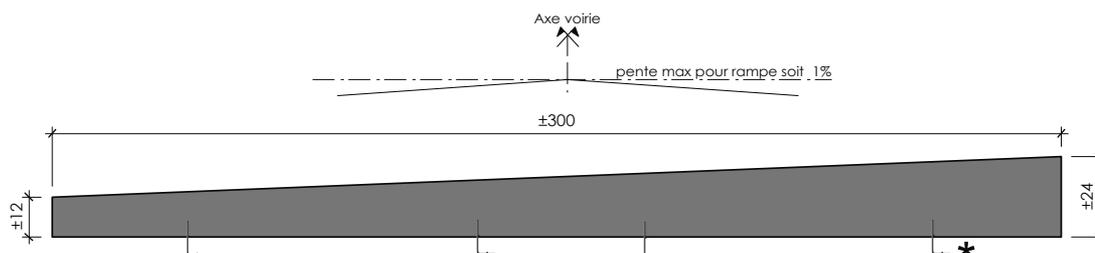
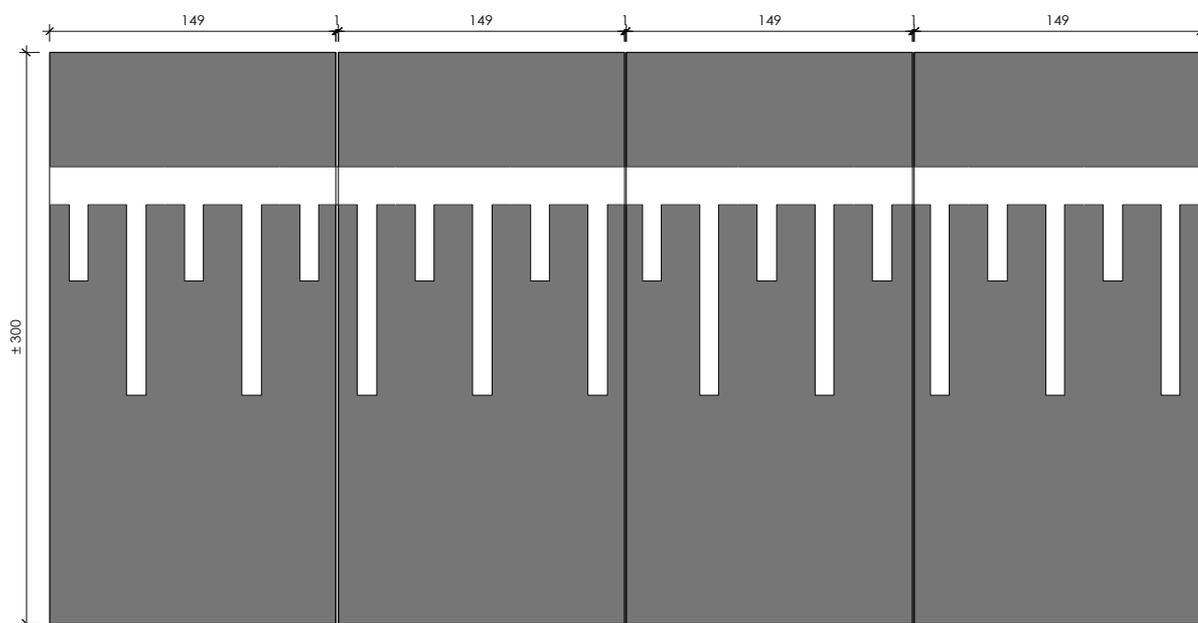
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

RAMPES D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES T300

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

T300-12

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : T300 - 12 (ht. 12cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 300 : T300 - 12
L>5.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 3,00 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

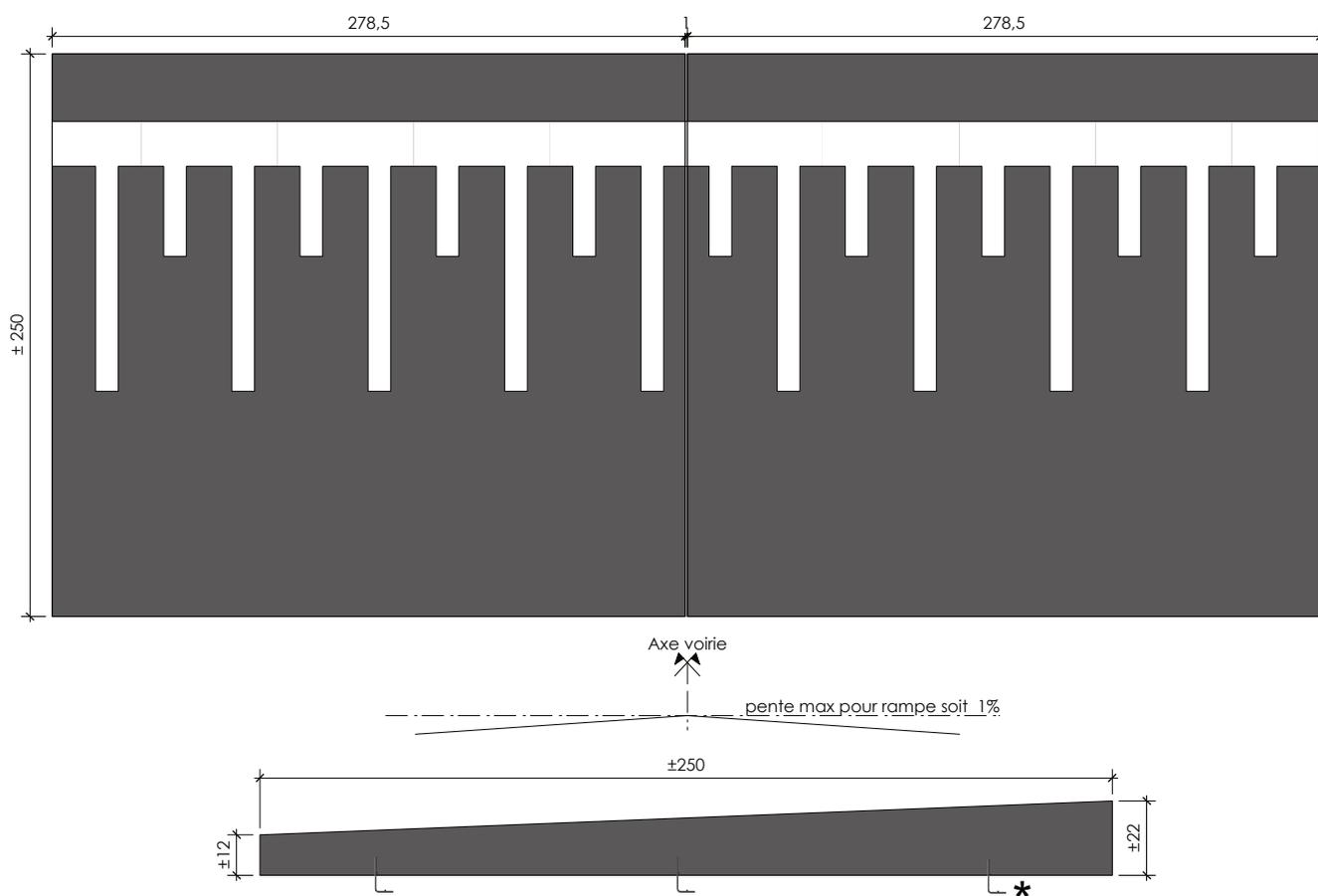
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES T250

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

T250-10

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : T 250 - 10 (ht. 10cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 250 : T 250 - 10
L > 8.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 2.50 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

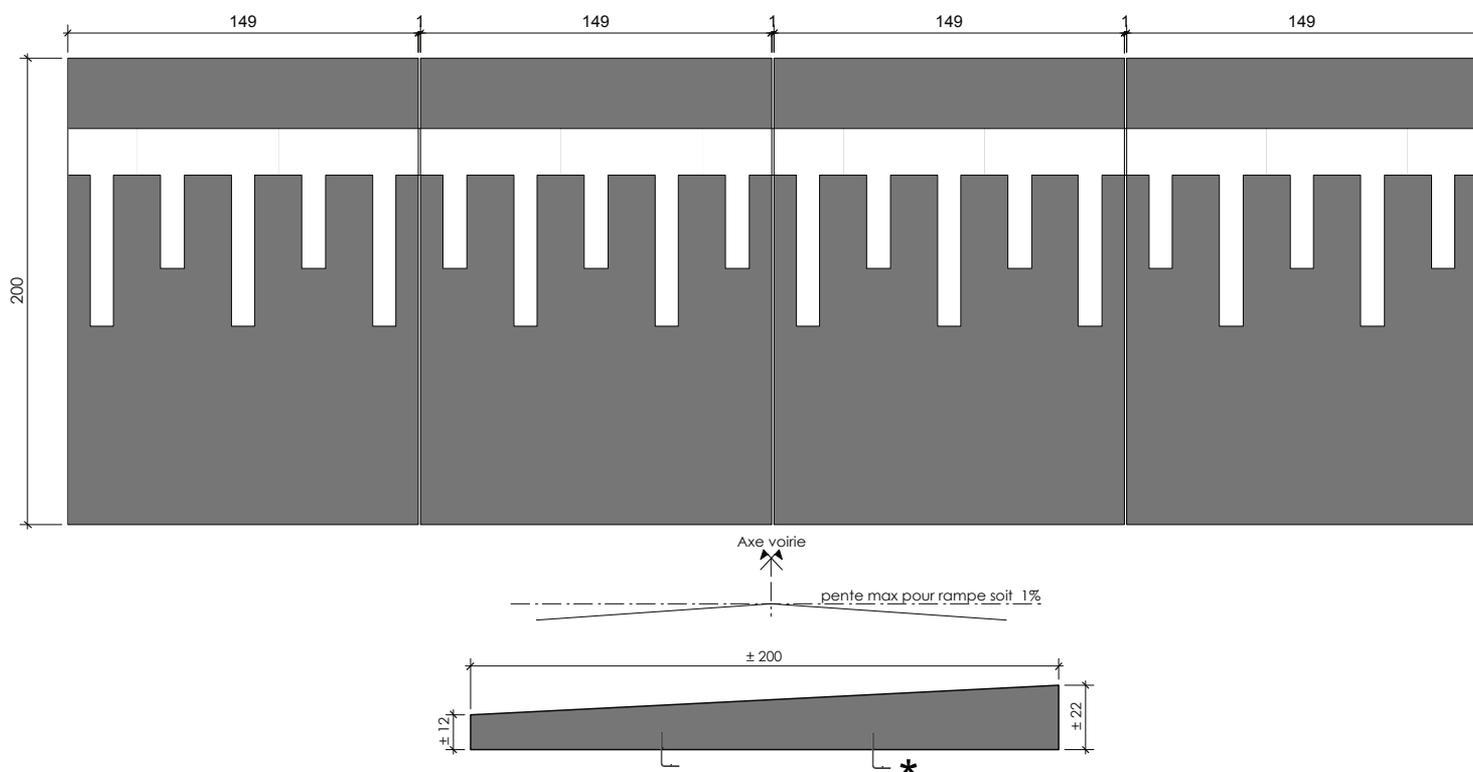
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES T200

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

T200-10

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : T 200 - 10 (ht. 10cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 200 : T200-10
L>8,00 M , pente moy. 5 %, long. l. rampe 2,00 m
VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

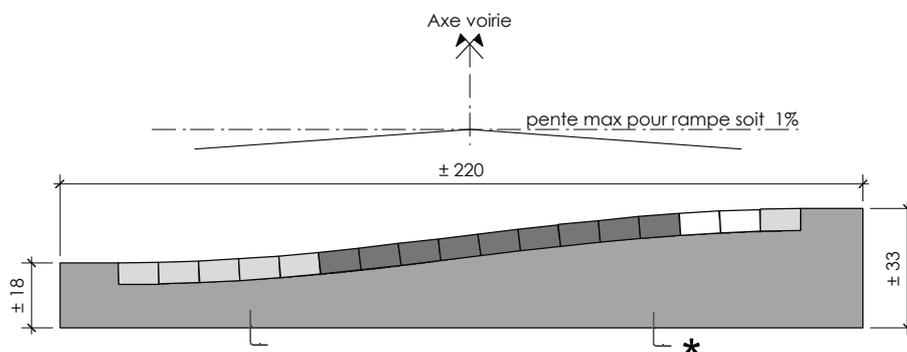
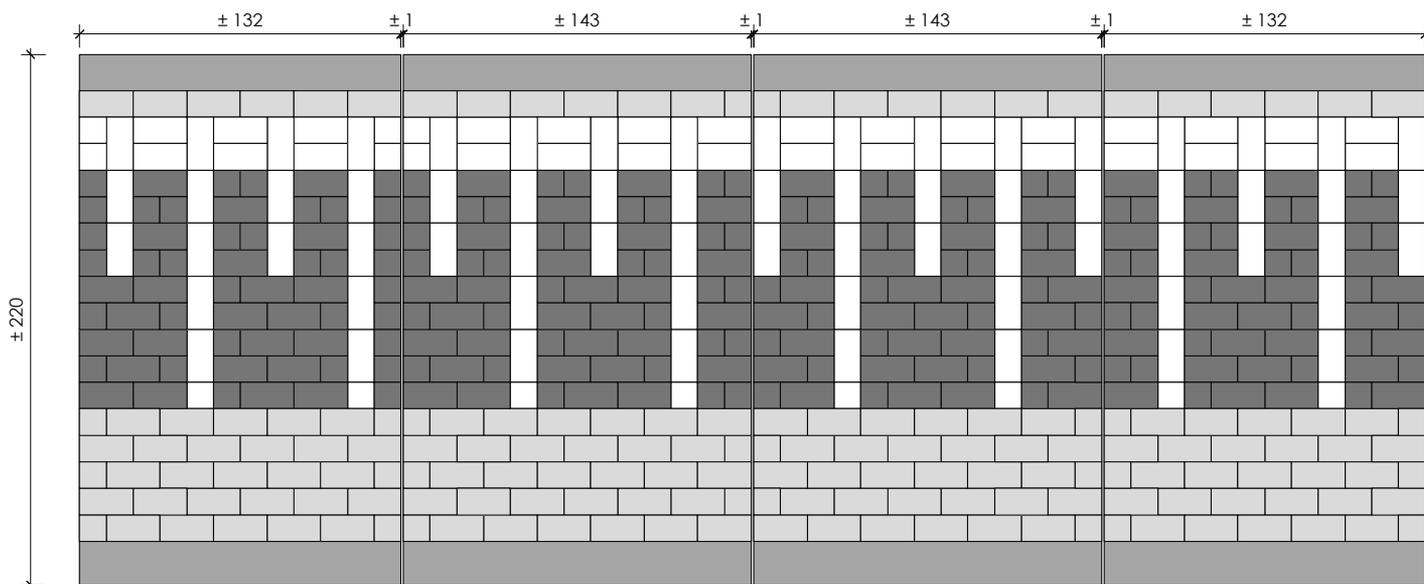
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEE S190

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

S190-15



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris foncé
Pavé 22/11/6 Gris	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : S190 - 15 (ht. 15cm)

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE **TYPE 190 : S 190 - 15**
 L > 5.00 M , pente moy. 8 % , long. l. rampe 1,90 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

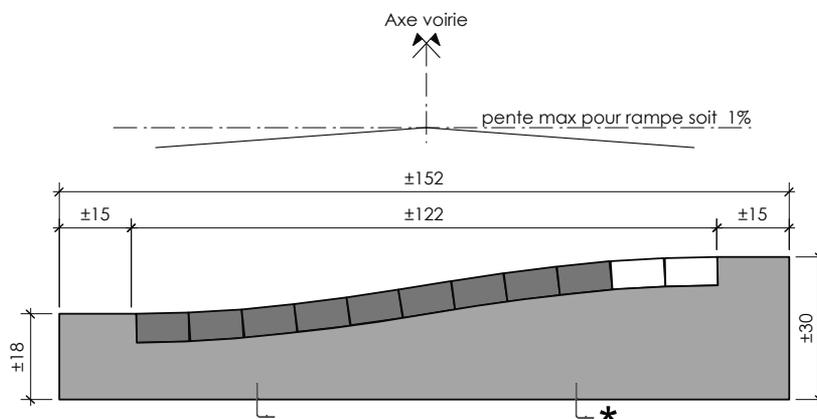
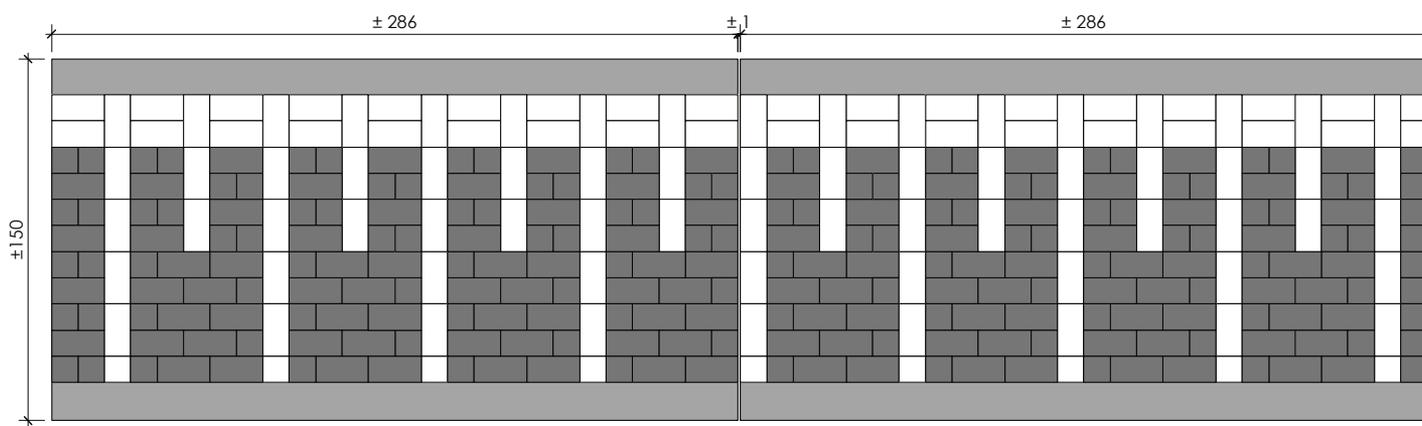
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEE S120

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

S120-12



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : S120 - 12 (ht. 12cm)

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE **TYPE 120 : S 120 - 12**
L > 5,00 M., pente moy. 10 %, long. l. rampe 1,20 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

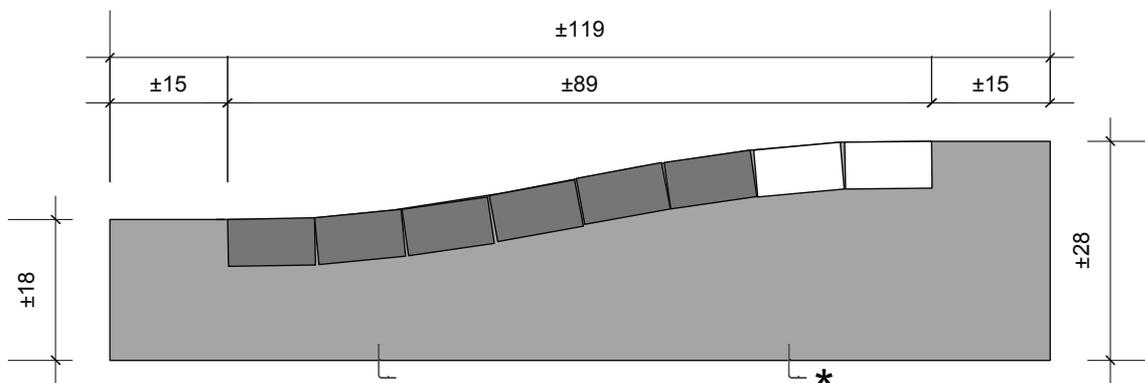
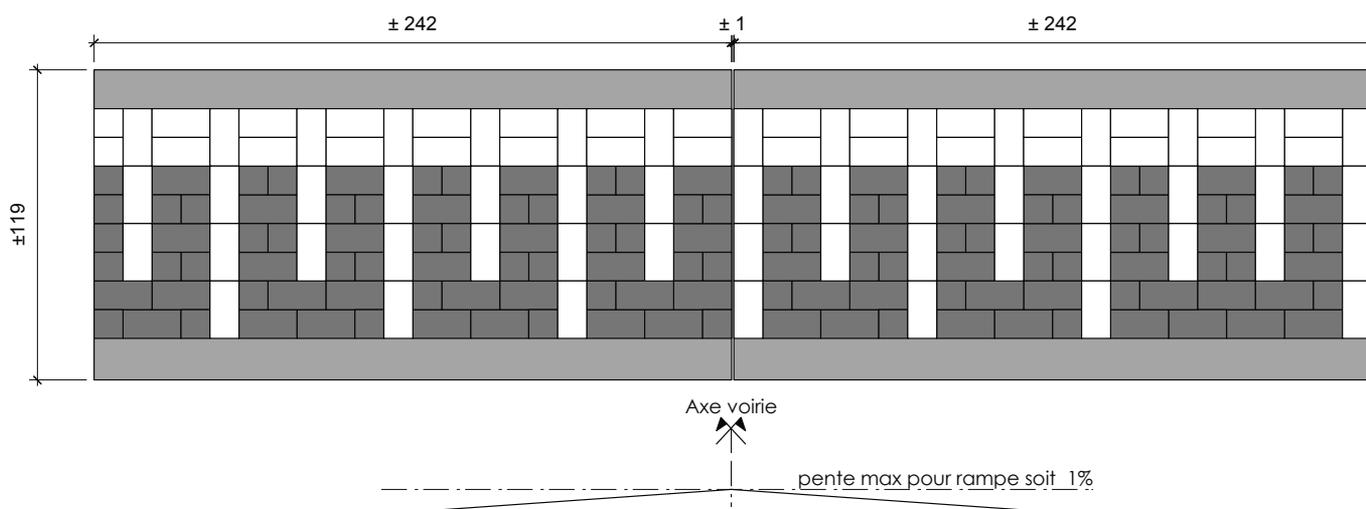
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEE

S85

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

S85-10



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : S 85 - 10 (ht. 10cm)

* Option : barres dépassantes

RAMPE D'ACCES SINUSOIDALE TYPE 85 : S 85 - 10
 L > 5.00 M , pente moy. 12%, long. l rampe 0.85 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal 31 mai 2002.

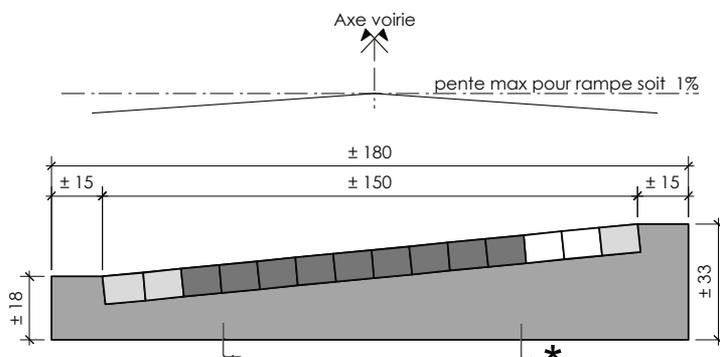
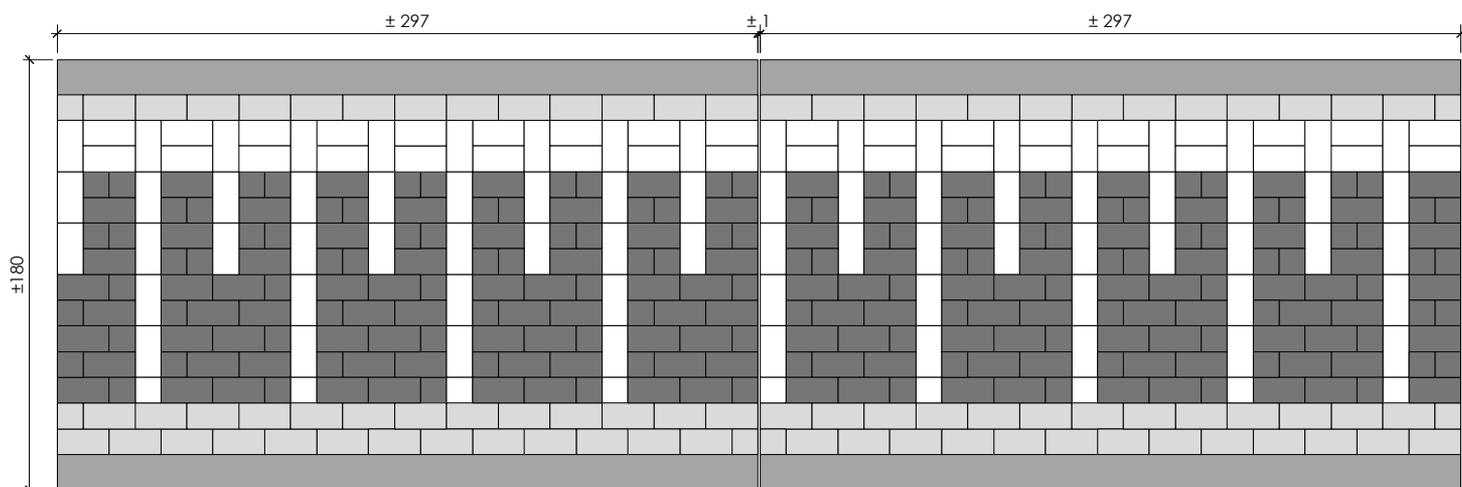
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEE

T150

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

T150-15



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris foncé
Pavé 22/11/6 Gris	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : T150 - 15 (ht. 15cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 150 : T 150-15**
 L > 5.00 M., pente moy. 10 %, long. l. rampe 1,50 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

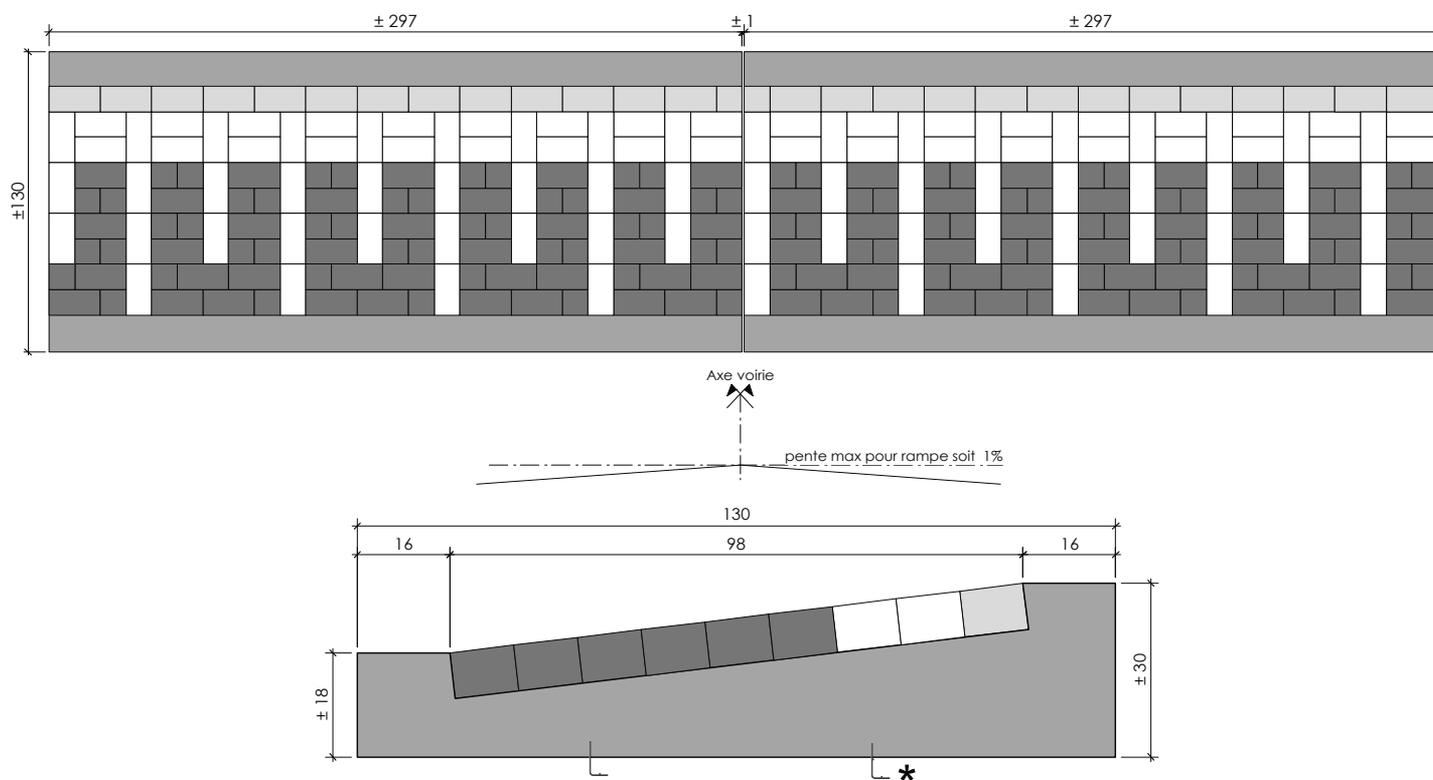
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEES

T100

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

T100-12



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : T100 - 12 (ht. 12cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 100 : T 100-12
 L > 5,00 M , pente moy. 12 % , long. l. rampe 1,00 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

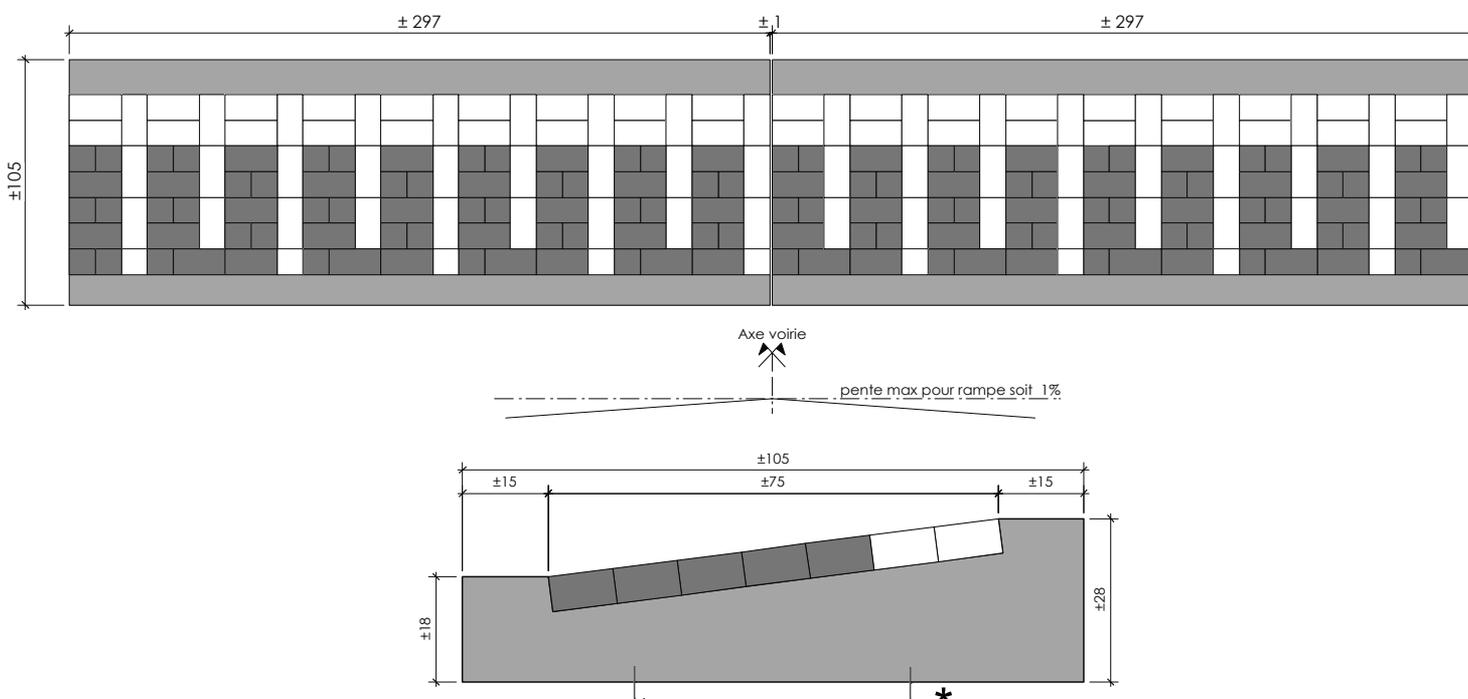
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU PAVEE

T70

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

T70-10



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

CODE DE FABRICATION : T70 - 10 (ht. 10cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 70 : T70 - 10**
 L > 5,00 M , pente moy. 14 % , long. l. rampe 0,70 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Copyright © PREFER 2012

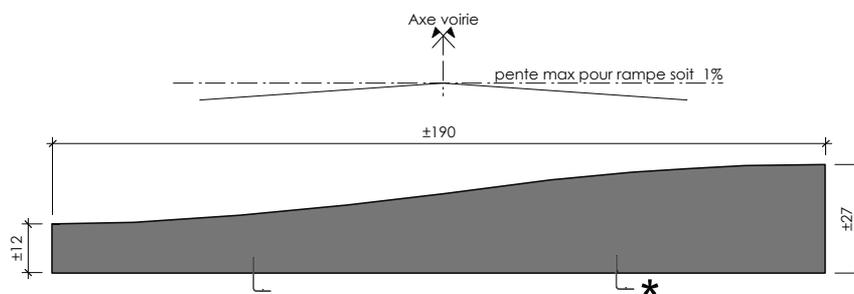
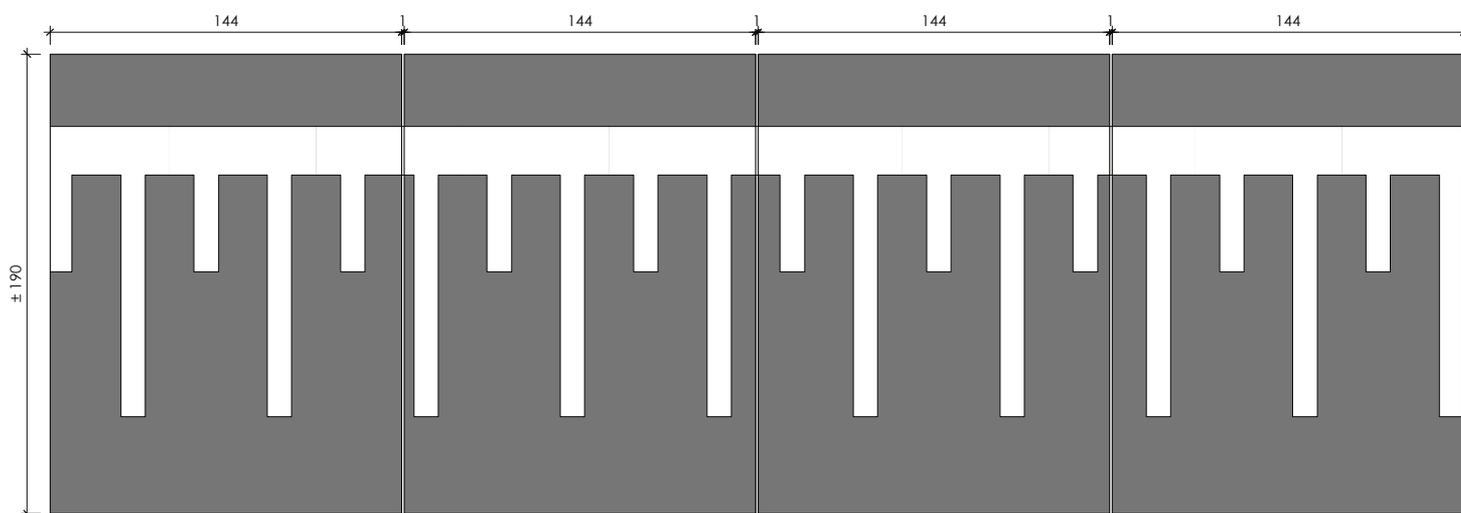
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES S190

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

S190-15

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : S190 - 15 (ht. 15cm)

RAMPE D'ACCES SINUSOIDALE TYPE 190 : S 190 - 15
L > 5.00 M, pente moy. 8 %, long. l. rampe 1,90 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

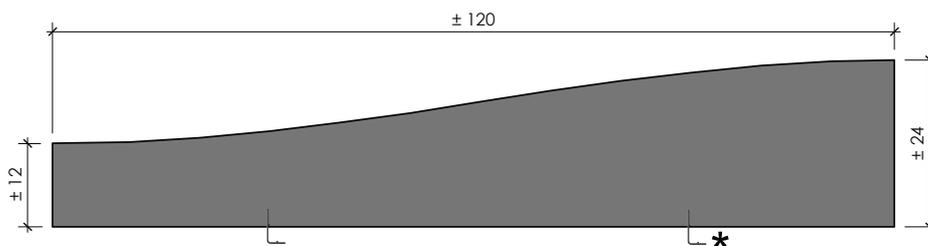
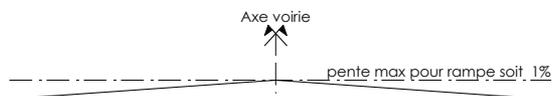
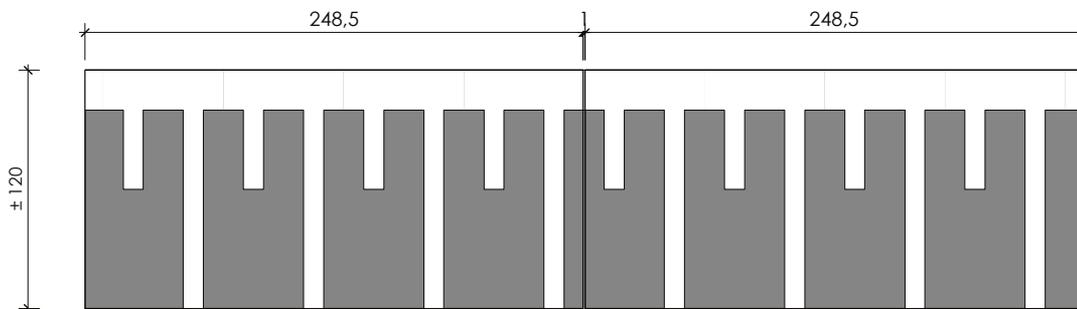
* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES S120

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

S120-12

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : S120 - 12 (ht. 12cm)

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE **TYPE 120 : S 120 - 12**
L > 5,00 M., pente moy. 10 %, long. l. rampe 1,20 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

* Option : barres dépassantes

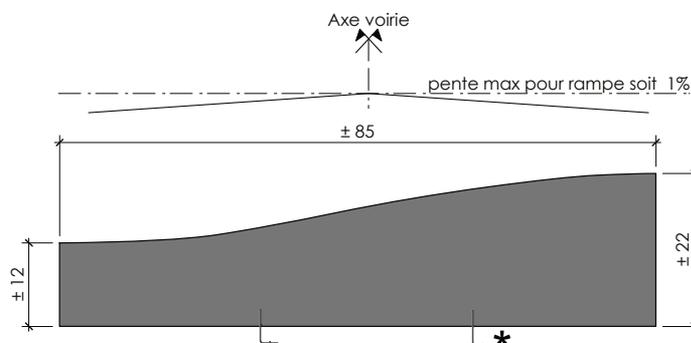
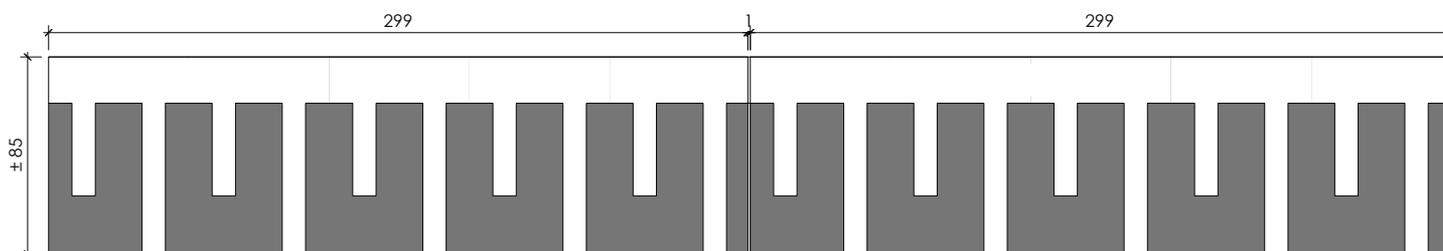
RAMPES D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES

S85

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

S85-10

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : S 85 - 10 (ht. 10cm)

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE TYPE 85 : S 85 - 10
L > 5.00 M , pente moy. 12%, long. l rampe 0.85 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

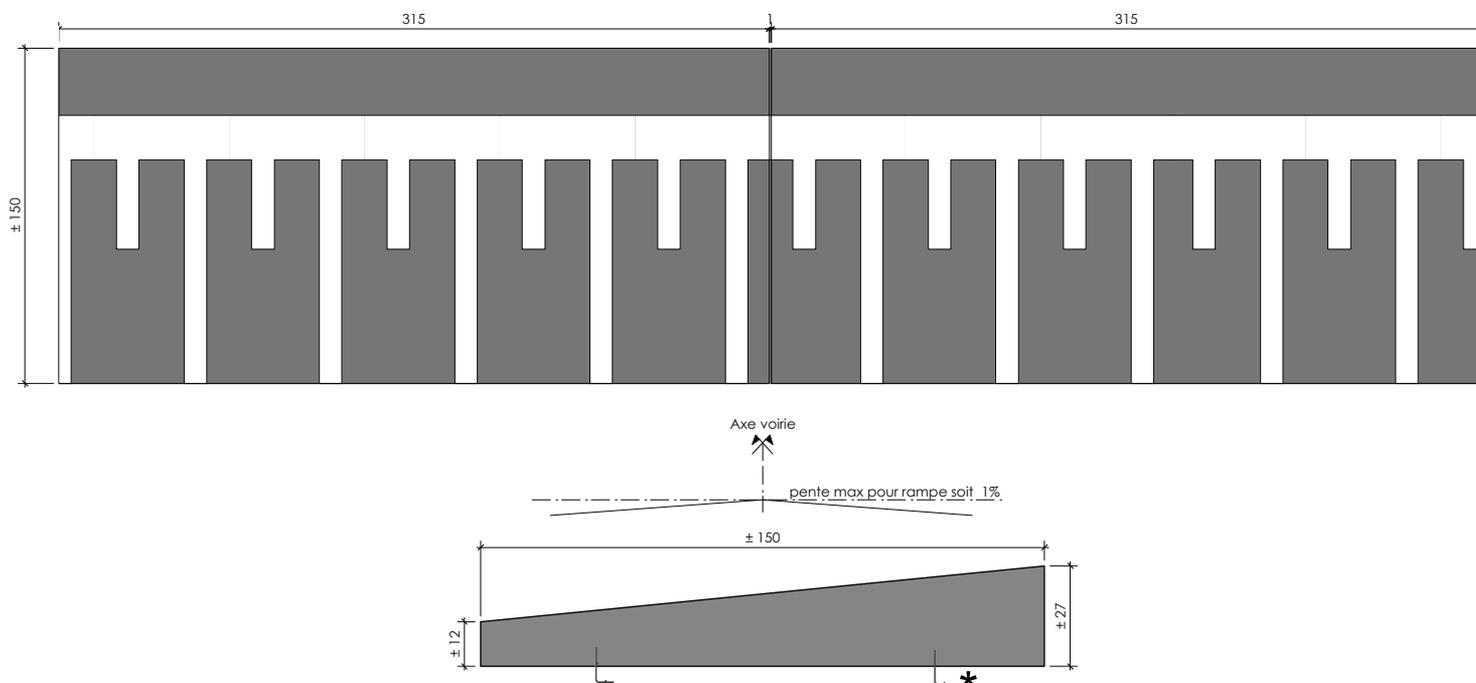
* Option : barres dépassantes

RAMPE D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES T150

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

T150-15

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : T 150 - 15 (ht. 15cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 150 : T 150 - 15
L > 6,00 M, pente moy. 10 %, long. l. rampe 1,50 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

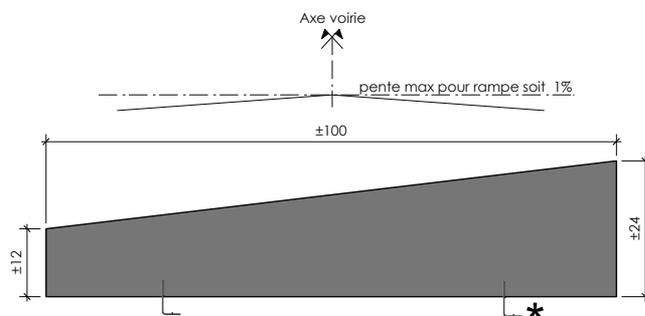
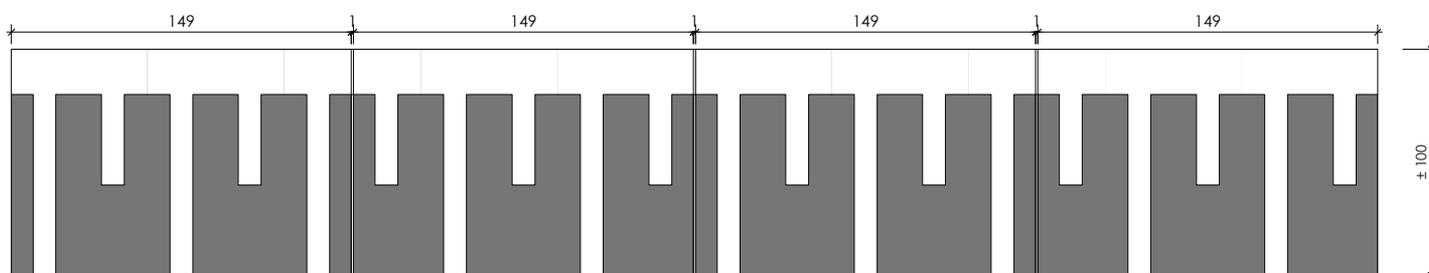
* Option : barres dépassantes

RAMPE D'ACCES PLATEAU MATRICEES OU LISSES T100

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

T100-12

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : T 100 - 12 (ht. 12cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 100 : T 100 - 12
L > 5,00 M., pente moy. 12 %, long. l. rampe 1,00 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

* Option : barres dépassantes

RAMPES D'ACCES PLATEAU

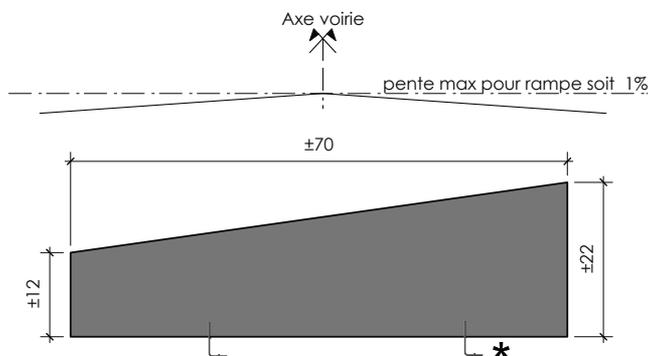
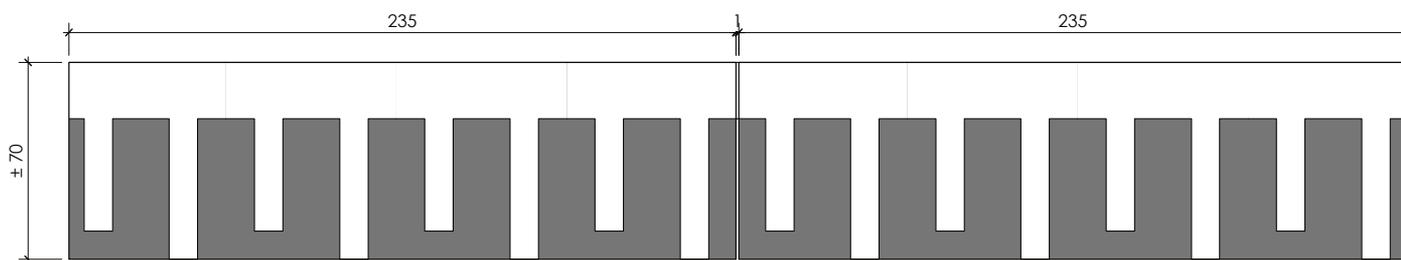
MATRICEES OU LISSES

T70

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

T70-10

Surface matricée avec marquage thermoplastique



Béton C35/45 EE4

CODE DE FABRICATION : T 70 - 10 (ht. 10cm)

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 70 : T70 - 10
L > 8,00 M., pente moy. 14 %, long.-l. rampe 0,70 m
VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Copyright © PREFER 2012

* Option : barres dépassantes